

## Réunion Préfet et OS du 05/04/2024 sur la nouvelle Cité Administrative de Toulouse

La réunion s'est tenue sur la matinée du vendredi 05 04 2024, en présence du Préfet de la région Occitanie et du département de Haute Garonne assisté de son secrétaire général et du directeur de projet d'un côté, des directions ministérielles concernées et des organisations syndicales de l'autre.

### Propos introductifs du Préfet rappelant l'historique du projet :

- enveloppe budgétaire de 1 milliard octroyée en 2017 pour les cités administratives du territoire



- 90 millions pour la cité administrative de Toulouse

- projet débuté il y a 4 ans, en juillet 2019 pour un premier coup de pioche en janvier 2023 et un aménagement des agents prévu à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2025 .

- il s'agit « d'un village moderne de l'État, organisé autour d'espaces partagés et avec un poumon vert » conçu pour 1600 agents de 14 administrations différentes et couvrant 30 000 m<sup>2</sup>.

- l'avancement actuel **est** aujourd'hui à plus de 60 % des travaux du 2<sup>nd</sup> œuvre.

Une gouvernance sera ensuite mise en place avec AGILE (l'Agence de la Gestion de l'Immobilier de l'État) pour la gestion administrative, comptable, budgétaire et juridique, sous la tutelle du préfet.

Pour la petite anecdote, la prestation sera facturée 250 000€/an avec une prise en charge par la DIE (Direction de l'Immobilier de l'État) à 90 % la 1<sup>ère</sup> année, puis 70 % la 2<sup>nd</sup>e et 55% le 3<sup>ème</sup>.

### Liminaires et interventions individuelles des syndicats : CFTD-CGT-FSU-Solidaires-UNSA-FO

Nous avons remis un dossier détaillé sur notre revendication pour l'indemnité de résidence pour les agent-e-s publics de Haute Garonne. Puis nous avons souligné nos attentes et interpellations.

Vous pouvez trouver la déclaration de *Solidaires Finances Publiques 31* :

<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/431-lettre-au-prefet-nouvelle-cite-toulouse.html>

Avant de laisser la parole au Directeur de projet, le Préfet a rappelé l'existence de la circulaire de la Première ministre du 08/02/2023 avec la « nouvelle doctrine d'occupation des immeubles tertiaires de l'État ».

Si cette circulaire ne sera pas strictement appliquée aujourd'hui, elle servira bien de base de référence pour des évolutions futures du site ...



## Réponses du Directeur de Projet :

- zone publique totalement délimitée avec un contrôle d'accès sécurisé pour les agents, tant pour rejoindre les services directionnels que les espaces communs (RIA avec cafétéria, salles de réunion, pôle des associations correspondant à une salle d'activité, terrasses et jardins)

Malgré les propos rassurants, *Solidaires Finances Publiques 31* est resté sur sa faim concernant la sécurité de services en tensions comme la TTA plus particulièrement, largement sous estimée.

- Accès au site : un Plan de Mobilité Employeur (PDME) existe avec Tisséo Collectivités de même qu'un groupe de travail avec Toulouse Métropole ... à suivre donc ...

- Restaurant Interministériel Administratif (RIA) : prévu pour 800 rationnaires c'est à dire 50 % seulement des postes de travail ! La réalité aujourd'hui au RIA de l'actuelle cité Administrative de Toulouse serait de 25 à 35 % des postes de travail de site ...

La capacité prévue de la salle sera de 250 places assises intérieures prolongées par 50 à 60 places sur une terrasse extérieure.

Le financement de ce restaurant a été validé par la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique (DGAFP).

- Aérolise : le site sera équipé en soufflé air froid ou air chaud (pas de climatisation) avec des questions qui restent posées pour les périodes de fortes chaleurs (voir site de *Solidaires Finances Publiques* <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/291-point-future-cite-administrative-de-toulouse.html>)



- locaux syndicaux : projet de création de 7 bureaux rassemblés dans un même endroit, de 20 à 26 m<sup>2</sup> chacun pour les 7 organisations syndicales actuellement présentes à la cité administrative.

7 bureaux pour 14 directions comptant chacune plusieurs personnes, ça fait peu du m<sup>2</sup> par agent... et des moyens mis en commun, comme les imprimantes

- crèche : si la surface de 300 m<sup>2</sup> est bien prévue sur le papier, le financement lui est plus qu'incertain car non validé à ce jour... avec une DGAFP placée plus que jamais sous l'austérité budgétaire ...

*Solidaires Finances Publiques 31* suivra de près ce sujet, garant des objectifs d'égalité salariale homme/femme mis en avant au niveau national et des conditions de vie des personnels : nous attendons un véritable engagement des services préfectoraux !!!

## Pour conclure, le Préfet indique :

- qu'un Comité de SUIvi (COSUI) se tiendra chaque mois, à charge pour chaque direction de restituer auprès de ces agents.

- qu'une réponse écrite sera également faite à l'ensemble des organisations syndicales sur les questions posées par chacune.

- aucun commentaire concernant l'indemnité de résidence malgré les multiples rappels faits...

Le Préfet repart, laissant le secrétaire Général et le Directeur des travaux terminer la réunion jusqu'à 12 h30.